

668

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 668 20 janvier 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy
Gil Stauffer

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Pierre Lehmann

La carte à tout faire

Or donc, les banques misent sur le paiement électronique. Championnes du recours à l'ordinateur et à ses multiples antennes terminales, elles poursuivent leur mise en dépendance dans deux directions: le télétraitement, dont l'UBS avait fait un essai, coûteux et prématuré, il y a déjà quelques années, et le paiement électronique, concrétisé par la carte plastifiée. A l'intérieur comme vis-à-vis du client, on recherche l'immédiateté, envisagée comme une garantie d'efficacité et de service. Cette évolution, voulue, concertée, analogue à celle que connaissent les banques américaines notamment, pose toute une série de problèmes, dont il serait bon de prendre conscience à la veille de 1984.

Passons sur les questions techniques, certes nullement négligeables, mais finalement toujours solubles, au pire des cas après diverses expérimentations plus ou moins hasardeuses.

Il y a plus sérieux: la sécurité d'abord. Pas tellement la sécurité physique des données et de leurs supports (disques, bandes magnétiques, etc.), que la sûreté de leur transmission. Car le développement de la télématique a donné une dimension nouvelle à la «criminalité électronique», qui comprend désormais toutes les formes de branchement illicite sur les lignes, maillons particulièrement vulnérables du télétraitement.

Sûreté de l'exploitation aussi: l'indispensable continuité ne peut être garantie que par le doublement des systèmes, dont la fragilité augmente évidemment avec la complexité. Ainsi l'UBS va enterrer à Bussigny une seconde station d'ordinateur, qui

aura pour fonction de doubler la centrale de télétraitement installée à Zurich.

Du point de vue du client, la carte magnétique à fonctions multiples (accréditive, débitrice), utilisable pour l'automate à billets ou à essence comme à la caisse de sortie du magasin, représente certes une simplification évidente: moins d'argent liquide, élimination des chèques de paiement (jamais beaucoup utilisés en Suisse d'ailleurs), moins d'attente aux guichets ou à la caisse, etc.

Mais qui dit carte unique dit aussi traitement centralisé et, inévitablement, interconnexions possibles. Imaginez l'excellent moyen de surveiller le citoyen-client au travers des différentes opérations enregistrées au crédit et au débit de son compte-salaire: virements (de qui/à qui), achats (de quoi/chez qui), prélèvements (de combien).

Les titulaires d'une carte de crédit du genre American Express, Eurocard ou Visa se moquent peut-être qu'une centrale sache où ils ont mangé, dormi, loué une voiture, embarqué pour New York. L'Helvète moyen, tellement jaloux du secret de ses petites affaires financières, devrait pourtant se

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Economie d'énergies

Exercice pratique d'économie d'énergies et de lutte contre le gaspillage administratif: répétons-nous combien est précieuse la diligence de nos ami(e)s et abonné(e)s fidèles qui n'attendent pas que l'administration de DP leur fasse signe pour renouveler leur abonnement (ccp 10-155 27: Fr. 55.— pour l'année 1983). L'exercice de ce qu'il est convenu d'appeler les «rappels» est un des plus coûteux qui soit, en temps et en argent. Merci encore!

La carte à tout faire

méfier d'avoir à communiquer toutes ses dépenses à sa banque. A moins qu'il veuille en faire sa conseillère en gestion budgétaire: attention, cher client, vous mangez de plus en plus souvent au restaurant, vous avez déjà acheté un manteau l'hiver dernier, vous devriez approvisionner plus régulièrement votre compte-épargne, vous en êtes à la xième amende d'ordre cette année, etc.

Toute informatique-fiction mise à part, le paiement électronique va encore accroître la nécessité d'une véritable protection des données, ou plutôt des personnes à propos desquelles des données sensibles, par exemple financières, sont rassemblées, traitées, transmises par des tiers. Il faut s'attendre à une résistance très vive des banques au projet de législation fédérale sur la protection des données personnelles, qui concerne aussi tout le secteur privé.

Par ailleurs, la généralisation de la carte plastifiée pour les titulaires de comptes bancaires pose le problème de la concurrence avec le service financier des PTT, à la fois fournisseur de bénéfices d'exploitation et de capitaux gratuitement mis à disposition (les avoirs sur ccp atteignent les dix à onze milliards selon les mois). Depuis 1978, une convention passée entre l'Association suisse des banquiers et l'Entreprise des PTT règle leurs rapports de collaboration — et de concurrence — en matière de trafic automatisé des paiements. En dehors de ce domaine, c'est toujours le chacun pour soi, c'est-à-dire la chasse aux titulaires potentiels d'un compte, bancaire ou postal. Dans cette perspective, le paiement électronique constitue un nouvel atout pour les banques, et donc un handicap pour les PTT. Laquelle régie, en l'absence de tout système d'épargne postale, n'a d'autre choix que de négocier avec les banques: l'avenir est aux documents compatibles (bulletins «verts» payables et encaissables indifféremment aux guichets de la poste ou de la banque dès le 1^{er} janvier 1986). Et donc à la perméabilité entre les deux principaux réseaux de paiement en usage dans notre pays.

Pour apprécier les rapports de force et l'enjeu des négociations PTT-banques: elles se poursuivent sous l'égide de la Banque Nationale Suisse, et mettent en évidence le rôle-clé joué par la société Telekurs. Cette filiale commune de 350 banques suisses ne s'occupe plus seulement de trafic des paiements et de clearing inter-bancaire, mais assure aussi depuis quelques années divers services, dont l'étude et le développement du paiement électronique... qu'elle pourrait maîtriser depuis le centre de calcul géré pour le compte des banques suisses.

Derrière l'avance technologique et le meilleur service à la clientèle, se profile donc une extension de l'intervention privée dans un domaine d'activité traditionnellement mixte.

Inutile de privatiser la Division des chèques postaux, il suffit de «rationaliser» le trafic des paiements en l'informatisant et en le centralisant auprès des banques.

De quoi rendre superflue la récolte de signatures pour l'abolition du monopole des PTT.

Y. J.

RÊVE VERT, HUMEURS ET TRANSPORTS

Le train et la voiture, machines-outils

Les conceptions globales ne servent à rien qu'à gaspiller du papier dès qu'elles comptent plus de douze lignes.

Yahvé lui-même le savait bien qui se contenta de Dix Commandements... On en déduit donc que la Conception globale écologique des transports, actuellement (DP 667) concoctée par l'Association suisse des transports (AST), le WWF et l'Institut suisse de la vie, ne sera jamais — comme toutes ses cousines officielles — qu'un exercice de style à considérer d'un œil mi-clos et indulgent.

Je n'aime d'ailleurs pas beaucoup la passion quasi

extatique que l'AST manifeste pour les chemins de fer et les transports publics. Et je me méfie de plus en plus de sa hargne un peu trop systématique à l'égard de la bagnole...

Cette passion et cette rogne, ce me semble, lui font oublier qu'il s'agit d'abord de considérer train et voiture comme des machines-outils.

Pris comme tels et saisis dans leur évolution technique, train et voiture actuels apparaissent comme des machins lamentables, foireux, puants, primaires, techniquement demeurés voire pitoyablement imbéciles.

Hormis les pneus et quelques gadgets, la voiture actuelle ne diffère pas de celle de 1920. Evolution technique quasi nulle. Rendement énergétique consternant et semblable depuis un demi-siècle.

Chemin de fer: même constat. Des brouettes tirées par des mulets moribonds.

Soyons clairs: techniquement, train et voiture actuels, c'est inintéressant. Il suffit, en effet, de comparer.

Avec l'avion. Celui de Blériot est devenu navette spatiale.

Avec les composants électroniques. La triode de Lee de Forest est devenue micro-puce, avec quelques dizaines de milliers d'éléments par millimètre carré.

Par exemple...

Sauts quantitatifs, sauts qualitatifs énormes.

Auraient-ils suivi la même pente que train et bagnole, aujourd'hui, seraient... ne seraient en tout cas pas ces trucs débiles et bruyants, meur-

triers et d'une épaisse mécanique, toxiques et rui-
neux.

Les CFF! Quelle blague! pas même foutus
d'inventer des attelages automatiques! Des décen-
nies avant la pose de barres longues!

Messieurs les bagnoleurs et locomotiveurs/wagon-
neurs, vous pioncez comme des loirs, sur vos chars
à bancs, depuis cinquante ans! L'Histoire des tech-
niques vous considère comme de gros niobets
bouffis et malpropres (le TGV? Pas mal. Mais
quarante ans de retard).

Moins de bagnoles?

Certes. Mais surtout *d'autres bagnoles*.

Plus de trains?

Certes. Mais surtout *d'autres trains*.

Il faudrait donc que l'AST sorte, un peu plus vite,
du XIX^e siècle.

On en reparlera. Et bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer.

PS. Samedi dernier, Casa d'Italia, à Berne. Une
cinquantaine d'écolos venus d'une vingtaine de
groupements causent, invités par l'Alternative
démocratique de Berne, d'un vague projet de
«Fédération verte de Suisse». Bonnes têtes, bonnes
intentions, bonnes idées mais — c'est le macho qui
parle — pas assez de euh... printanières et émous-
tillantes filles.

Réunion mal préparée, papotante, mettant surtout
en évidence la diversité des approches et des inté-
rêts. Une fois de plus, Romands et Alémaniques en
décalage de phase, les seconds sensiblement plus
politisés que les premiers. Le soussigné a briève-
ment plaidé pour une croissance organique, avec
des paliers régionaux et interrégionaux, pour com-
mencer. Proposition tombée à plat, complètement.
Si jamais une quelconque fédération suisse se crée,
elle sera faite de bric et de broc et ne représentera
pas grand-chose.

Le soussigné continue donc de penser que c'est
d'abord à l'échelon des régions (Romandie, Suisse
centrale, Nord-Est, etc.) que la concertation doit se
mettre en place — elle est encore à cent lieues de
l'être. De toute manière, à l'échelle même des can-
tons, c'est la joyeuse pagaille...! Dans ces condi-
tions, un truc suisse n'aurait jamais que l'épaisseur
de la feuille de papier d'un «programme minimal»
de gentils vœux pies.

Mais les bouteilles de Barbera de la Casa d'Italia
sont très correctes.

G. S.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Extra-terrestres and Co. SA

Vous avez été voir E.T.? C'est bien, ça...

Vous vous intéresserez donc au *Mouvement Raë-
lien Suisse*: «*Pour la Paix et la Liberté*».

«Le Mouvement Raëlien a pour but de diffuser les
messages remis par des extra-terrestres à Claude
Vorilhon «RAEL».

»Dans ces messages, on apprend que ces extra-
terrestres sont les créateurs de la vie sur la Terre,
ainsi que le relatent tous les livres religieux. (...)

»Tous les grands prophètes étaient des messagers
de ces extra-terrestres, chargés de préparer les
hommes à pouvoir comprendre quand les temps
seraient venus. Ainsi, Jésus était-il le fils d'un de
ces extra-terrestres et d'une terrienne et agissait en
prévision de notre époque. (...)

»Enfin, le deuxième but du Mouvement Raëlien
est de faire édifier sur terre une résidence destinée à
accueillir ces extra-terrestres, les Elohim, lors de
leur prochaine venue officielle sur la Terre qui leur
permettra d'être vus non plus par quelques privilé-
giés, mais par toutes les populations...»

Pour plus de renseignements, il vous suffit de télé-

phoner au 022 - 55 47 96 ou d'écrire case postale
225, 1211 Genève 8. Il y a également des conféren-
ces, une par mois, à UNI II, Genève...

* * *

A propos de l'Université de Genève, j'ai entre les
mains son programme, avec notamment le *pro-
gramme d'iver* (i-v-e-r... sic), fort bien imprimé.
C'est un petit rien, mais qui fait plaisir.

* * *

Un autre petit rien, fort plaisant lui aussi, c'est la
sixième édition du *Dossier Cincera*, imprimé par le
Manifeste Démocratique. On y rencontre quantité
d'amis: Gilbert Baechtold, le conseiller d'Etat
Chavanne, Gabrielle Nanchen, et Arthur Villard,
et Jean Ziegler, et le regretté Karl Dellberg, et
Adolf Muschg, que Philippe Jaccottet a traduit en
français. Tous et toutes ont été l'objet de la bien-
veillante attention de Cincera, qui semble avoir un
sens très fin des véritables valeurs.

Naturellement, cela va faire des jaloux: ceux qui
n'ont (apparemment) pas été retenus. Moi, par
exemple, je ne m'y suis pas trouvé. J'avoue que
dans un premier temps, ça m'a vexé.

Mais j'ai fini par surmonter mon dépit. Le dossier
Cincera, c'est un peu comme le paradis: on y ren-
contre quantité de gens qu'on ne s'attendait pas à y
rencontrer. Tenez, par exemple, parmi les dona-
teurs, cette fois: un avocat zurichois du nom de
Rudolf Friedrich. Président du parti radical, con-
seiller national et membre de la Commission sco-
laire de Winterthour, pour la somme de Fr. 200.—.

Pourquoi, les deux cents francs? On n'en sait trop
rien. Un autre politicien zurichois, Werner Sieg, se
demande si ce n'était pas pour obtenir de Cincera
des renseignements sur un certain Jost, lequel bri-
guaît un poste d'instituteur, à Winterthour précisé-
ment. Et qui ne fut pas nommé, malgré ses qualités
professionnelles, suite entre autres à l'opposition
de l'avocat Friedrich...

J. C.

RÉCESSION ÉCONOMIQUE

Grandeurs et servitudes de l'invention

La récession économique a, au moins, un mérite: la revalorisation de l'invention. Y a-t-il aujourd'hui plus ou moins de matière grise au travail qu'il y a vingt ans? On ne le sait. Mais la valorisation de l'innovation n'a jamais été aussi forte.

On a connu le symbole, revendiqué par le capitalisme dynamique, du petit cireur de chaussures, accumulant ses premiers fonds propres qui allaient le conduire à une fortune plus grande que les plus grands gratte-ciel. Avant déjà, paternaliste et XIX^e, la France, jusque dans ses livres scolaires, avait popularisé la figure de l'apprenti banquier ramassant une épingle dans la cour, vu par le patron et, pour cette bonne conduite, engagé.

Une critique de gauche dénonçait ces images d'Épinal, cette saint-sulpicerie capitaliste.

Ce qui, au niveau de la symbolique, marque le tournant, c'est que se crée, aujourd'hui et à gauche cette fois, l'imagerie du génial petit inventeur.

Le génial petit inventeur (rien à voir avec le concours Lépine) a eu l'imagination et le savoir-faire pour mettre au point un produit. Mais il n'a pas d'argent. Et les banques ne prennent pas de risques. Comment faire pour que l'histoire finisse bien?

Cette image répond à plusieurs besoins: souligner la spontanéité créatrice, qui dépasse l'organisation des sociétés à pignon sur rue, à pignons en atelier et à poignon. Montrer le pouvoir de l'argent, tout en soulignant qu'il se refuse parfois aux plus méritants.

Voilà pour la symbolique. Révélatrice d'une nouvelle sensibilité.

Cela admis, un vœu, naïf: qu'on recense, ou produise des études sérieuses sur l'invention. Simple échantillonnage de questions:

— qu'est-ce que l'invention? la mise au point artisanale d'un produit de petite série et de haute qualité n'est pas du même type que la création de quelque chose qui jusqu'ici n'existait pas;

— la capacité d'invention n'est pas de même nature que la capacité d'adaptation, par exemple d'une petite entreprise, à des demandes nouvelles;

— combien d'inventions de différents types recensées sur dix ans; analyse des brevets déposés;

— enquête statistique auprès des banques: combien de refus? analyse des conséquences de ces refus;

— combien de demandes d'argent pour la mise au point d'un procédé? combien pour sa production?

— inventions pour marché intérieur, inventions exportables;

— la commercialisation n'est-elle pas plus importante que l'invention même? quelles structures d'aide à la commercialisation?

— combien d'inventions dans les techniques de pointe, combien dans les domaines traditionnels? combien par autodidactes? combien par «grosses têtes» universitaires?

Le retournement de la sensibilité, une bonne chose. Mais en rester là, c'est de la pensée magique.

Or, il faut bien constater que les analyses sérieuses manquent terriblement pour préparer des mesures efficaces.

Si elles existent, envoyez les adresses utiles.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

La dernière étape des rentiers AVS

«Un pour tous, tous pour un»: sous ce titre, depuis plus de deux ans, nous ne cessons d'affiner le portrait économique et social des rentiers AVS en Suisse. En un premier temps sous forme de rectifications d'un travail commandé par le Fonds national de la recherche scientifique à W. Schweizer («Die wirtschaftliche Lage der Rentner», Haupt 1980): les vices de méthode et les erreurs commises, rappelez-vous, allaient toutes dans le même sens, présentant une situation beaucoup plus favorable qu'elle ne l'est en réalité. Puis, à partir des données retravaillées, sous forme d'un nouveau constat, indispensable et urgent¹.

Dans la somme de référence parue à la fin de l'année dernière «vieillir aujourd'hui et demain»,² il était possible, déjà, à travers plusieurs articles, de se faire une idée plus précise des perspectives économiques et sociales de la population âgée.

Ce printemps prochain, Pierre Gilliard publiera une étude réanalysant tout le matériel statistique réuni par W. Schweizer. Son titre: «Rentiers AVS: une autre image de la Suisse». ³ A la clef, des renseignements utiles à la compréhension des disparités économiques et à l'élaboration d'une politique sociale digne de ce nom.

En avant-première, voici le résumé d'un chapitre consacré à l'état de santé et au placement institutionnel des personnes âgées; le schéma illustre les importantes inégalités qui caractérisent le placement médico-social en relation avec le revenu.

L'état de santé des personnes âgées et le placement en établissement médico-social sont en relation étroite avec l'âge et le revenu.

Parmi les rentiers AVS, 18% déclarent que leur santé est «très bonne», 45% «bonne»; mais 28% l'estiment «passable» et 9% «mauvaise».

80% des rentiers sont tout à fait indépendants, sur le plan physique; mais 6% sont vraiment dépen-

dants, dont la moitié le sont gravement. Et près de 6% sont placés en institution.

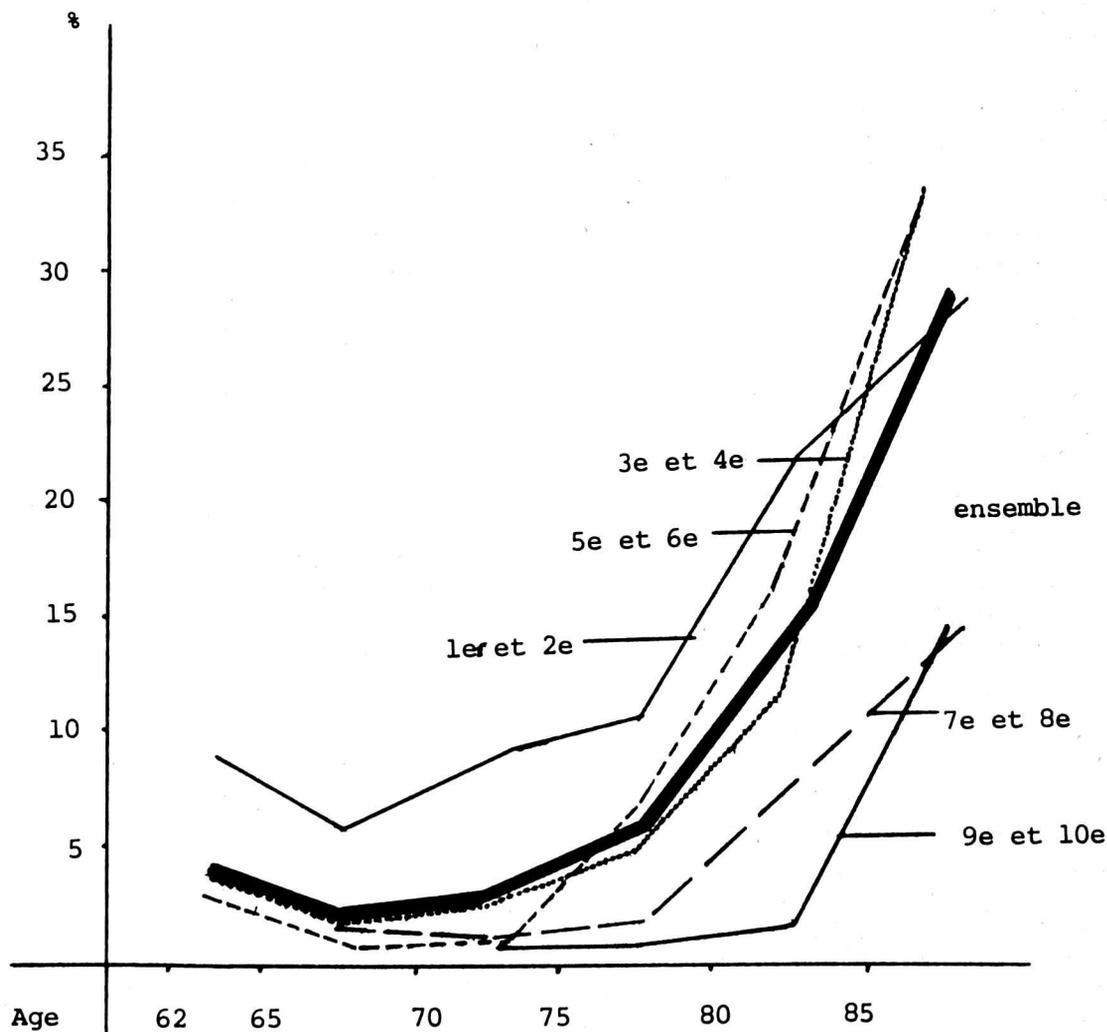
Cependant, avant septante ans, les proportions des personnes âgées dont la santé est déficiente et qui sont institutionnalisées sont faibles. En revanche, chez les vieillards de plus de 85 ans, environ 1 sur 6 a une santé déficiente; 1 sur 6 également est physiquement dépendant; et plus de 1 sur 4 — c'est beaucoup — est en institution.

Les rentiers pauvres sont plus fréquemment placés dans un établissement: 15% chez ceux dont le revenu figure dans le dixième inférieur, 1% seulement pour ceux qui sont à l'aise, situés dans le dixième supérieur. Certes, les rentiers dont les ressources sont les plus modestes sont généralement les plus âgés. Mais à tous les âges, les pauvres sont plus souvent placés en établissement médico-social.

En 1966, les prestations complémentaires, délivrées pour la première fois, ainsi qu'une amélioration des rentes AVS, ont eu un corollaire évident: une diminution sensible des admissions dans les homes et une baisse notable des demandes d'assistance publique. Une augmentation sélective des revenus des rentiers les plus démunis et un développement des services de soins et de soutien à domicile éviteraient des placements. Une telle allocation des ressources permettrait en définitive des économies, tout en correspondant à une politique plus adéquate de maintien des nombreuses personnes âgées, qui sont handicapées, dans leur cadre de vie habituel.

P. G.

PROPORTIONS DES PERSONNES ÂGÉES TERMINANT LEUR VIE EN INSTITUTION, PAR GROUPES D'ÂGE ET PAR CATÉGORIES DE REVENU



Les situations des rentiers sont analysées d'après les revenus, par «tranches» d'un dixième des cas considérés, appelées les déciles; des plus démunis (la «tranche» d'un dixième du bas de l'échelle) aux plus aisés (le dixième supérieur); comme on le voit les déciles sont ici groupés par deux: 1^{er} et 2^e déciles, les plus démunis, et ainsi de suite...

¹ Pour mémoire: les premières alertes après la publication des thèses de Schweizer, DP 532 et 536 à 538 (fév., mars 1980); la confirmation des doutes, une année plus tard, DP 611 à 614 (oct., nov. 1981); et depuis, DP 619, 621, 624, 628 et 629 (janv.-mars 1982) notamment, de nouveaux points de repère pour une compréhension plus précise de la situation des rentiers AVS.

² Déjà signalé dans ces colonnes: travaux réunis par Pierre Gilliard, parus dans la collection Réalités sociales.

³ A paraître également à Réalités sociales (case postale 797, 1001 Lausanne).

Pour un monde sans pouvoirs

Notre ami Pierre Lehmann a de la suite dans les idées, c'est bien connu! De temps à autre, pour les lecteurs de «Domaine Public», il noue la gerbe des thèses et des recherches qui sous-tendent ses engagements personnels, quotidiens, pour une société plus économe et une existence plus autonome. La dernière fois, dans ces colonnes, c'était, souvenez-vous, fin décembre 1981 (DP 619), sous le titre «Pouvoir et société». Aujourd'hui, de nouveaux jalons (Réd.).

L'évolution de l'univers semble s'être faite du plus simple vers le plus complexe. Les constituants de la matière se sont assemblés en structures de plus en plus compliquées, jusqu'à produire la vie. Celle-ci a, elle aussi, évolué vers une complexité toujours plus grande pour, finalement, produire l'homme avec sa faculté de parler et comprendre. Même si les facultés intellectuelles de l'homme représentent le dernier progrès de l'évolution, elles ne sont, finalement, que les premières facultés de ce type à avoir vu le jour, au moins dans la partie de l'univers qui nous est accessible. Si elles représentent bien une étape dans la marche vers une complexité croissante, il ne s'agit jamais que d'une première étape pour ce nouvel état de la matière, l'ensemble cognitif, qui va peut-être lui aussi évoluer vers des structures plus élaborées.

Pour l'instant, les facultés intellectuelles de l'homme ne semblent pas être à même d'expliquer la vie. On peut analyser les formes vivantes, les classer, percevoir certains mécanismes comme, par exemple, le codage des protéines par l'ADN, mais le «projet vie» échappe à notre compréhension. On ne sait pas où se cache dans l'œuf le programme qui détermine la forme et la structure de

l'animal qui en sortira et on sait encore moins ce qui, dans ce même œuf, fait que cet animal aura certains comportements. On ne peut même pas affirmer avec certitude que ce qu'il y a dans l'œuf soit déterminant pour la structure et le comportement.

Ce que l'homme a devant les yeux est, pour lui, infiniment compliqué. N'importe quel écosystème est un ensemble impressionnant comprenant des myriades de formes vivantes qui interagissent et évoluent ensemble.

Cette complexité semble assurer un certain équilibre et a permis une évolution adaptable aux aléas de la vie terrestre. A travers les trois derniers eons (1 eon = 10^9 ans, ne pas confondre avec le Gardel qui ne vaut que 15 ans), cette tendance vers une organisation de plus en plus sophistiquée a produit le monde dans lequel nous vivons et qui, en dehors des atteintes dues à l'homme, fonctionne et évolue de manière remarquable.

L'homme a utilisé ses facultés intellectuelles pour assurer d'abord sa survie, puis a mis à profit les possibilités offertes par son environnement pour vivre plus à l'aise. Au début, cela s'est passé en respectant assez bien les règles du jeu, c'est-à-dire sans trop interférer dans les mécanismes complexes des écosystèmes dont l'homme dépend. Le mode de vie et le comportement social des tribus primitives étaient probablement adaptés à cette nécessité. Le principe de base étant de ne pas détériorer ce dont on dépend, surtout lorsqu'on ne comprend pas comment cela fonctionne. Le pouvoir, s'il existait, était limité par cette contrainte.

LE CONTRÔLE PAR LA SIMPLIFICATION

Mais l'évolution récente des sociétés humaines a changé tout ça. Le pouvoir s'est étendu, entraînant avec lui une tendance à la simplification, contraire à la tendance naturelle vers une complexité toujours plus grande. Le pouvoir, à mesure qu'il s'étend, essaie de simplifier les structures sur lesquelles il exerce son contrôle. La société devient plus uniforme, l'environnement est «aménagé», la

quantité prime sur la qualité, toutes les valeurs et performances s'expriment en argent, rentabilité, bénéfice. Les gens au pouvoir, n'étant pas au bénéfice de capacités intellectuelles supérieures (ils n'ont pas évolué plus longuement que les autres gens), tendent à simplifier le monde qu'ils veulent contrôler, de manière qu'il leur soit compréhensible.

A un monde humain composé d'une multitude de petites sociétés se substitue un conglomérat d'Etats-nation, structures verticales très simplifiées, pour ne pas dire simplistes, où l'individu finit par s'identifier à un drapeau. On a affaire à des sortes de monocultures sociales, les unes basées sur la dictature de l'économie de marché, les autres sur la dictature du prolétariat, voire sur la dictature tout court. Les sociétés dites primitives qui avaient des modes de vie adaptés à leur environnement sont conjurées d'adhérer à l'une ou l'autre des monocultures existantes et sont aspirées dans une confrontation futile qui rend la survie de l'humanité de plus en plus précaire.

L'IMPASSE DES MONOCULTURES

La monoculture est fragile. En agriculture, les grandes étendues plantées d'une même espèce sont facilement la proie de parasites. Cela a conduit à une utilisation toujours plus grande de poisons chimiques qui s'accumulent ensuite dans le sol et les chaînes alimentaires. Poursuivre dans cette voie, c'est se jeter à terme dans une impasse totale.

Pour en sortir, l'Australien Bill Mollison propose et expérimente le concept de la «permaculture»: on crée sur la place dont on dispose une sorte d'écosystème comprenant une grande variété d'espèces végétales capables de fournir aliments, matériaux de construction, combustible, fibres, etc. Les arbres y jouent un rôle important, des animaux, domestiques et sauvages, s'y intègrent également. L'homme n'intervient plus brutalement chaque année en tournant le sol et en y semant des céréales dont il essaie de pousser le rendement. Son rôle est davantage un rôle d'observateur. Il peut

apporter des corrections occasionnelles, mais il ne le fait qu'en respectant l'équilibre et l'évolution de sa permaculture. Celle-ci mettra plusieurs années à s'établir et n'atteindra sa plénitude qu'après plusieurs dizaines d'années. Le rendement global à long terme d'une telle permaculture est supérieur à celui des autres méthodes d'exploitation du sol et la variété des aliments est bien plus grande (j'ai dû constater qu'une grande majorité des légumes, noix, baies, fruits, etc. que Mollison évoque m'était totalement inconnue). Les parasites éventuels sont acceptés, mais tenus en échec par la diversité de l'écosystème dans lequel ils ont, en fait, un rôle à jouer.

La permaculture vise un rendement stable à long terme dans un système équilibré. Mais la complexité du système est évidemment énorme comparée à celle des monocultures de céréales, maïs, etc. pratiquées aujourd'hui. Le point important pour mon propos est que l'on substitue à la domination de la nature par l'homme, avec recherche de gains immédiats, une sorte de symbiose où l'homme, tout en jouant un rôle central et important, abandonne son pouvoir et se soumet aux lois du système dont il fait partie. Ces lois, il ne peut pas les édicter, mais il doit essayer de les découvrir. Une action dont les conséquences n'apparaîtront qu'à long terme se substitue à la recherche d'un profit immédiat. Cela ne signifie pas un retour à l'homme des cavernes. On peut très bien pratiquer la permaculture et vivre dans une maison confortable munie de machines, avoir une télévision et faire des calculs sur ordinateur. Mais il est néanmoins probable que ce genre de distraction jouera un rôle de second plan, car l'objectif «être et comprendre» tend à l'emporter sur l'objectif «faire».

TOUJOURS «PLUS»

Les propositions de Mollison ont un parallèle dans la société. La monoculture sociale pratiquée actuellement est aussi instable que la monoculture végétale ou animale. Cette instabilité est d'ailleurs

évidente tous les jours alors que les économistes, les Diafoirus des temps modernes, passent leur temps à définir les conditions d'un illusoire développement économique harmonieux (il faut faire ici une exception pour N. Georgescu-Reogen qui a mis en évidence la nécessité d'une décroissance économique).

Il reste que le système économique actuel est instable par définition. Une augmentation dans un secteur se traduit non pas par une diminution compensatoire ailleurs, mais par une augmentation parallèle dans tous les autres secteurs. Et la réciprocité étant vraie aussi, on a affaire à un système instable qui doit être gouverné de l'extérieur, c'est-à-dire par des décisions des gens au pouvoir (ce qui inclut bien entendu les maîtres de la finance, des multinationales, etc.). Ceux-là décident toujours que «plus» c'est mieux que «moins», d'où il résulte une fuite en avant qui forcera le système à se heurter aux limites imposées par les ressources disponibles, pour s'écrouler ensuite.

A l'opposé, une multitude de petites sociétés soumises aux contraintes et restrictions imposées par le territoire qu'elles habitent et interagissant en se respectant l'une l'autre, aurait une bonne chance d'être viable.

DE LA TRIBU À L'ÉTAT-NATION

La dimension des sociétés est ici une considération fondamentale.

Manifestement, la dimension permettant aux mécanismes régulateurs de jouer leur rôle est plus voisine de celle d'une tribu que de celle d'un état-nation.

Aujourd'hui, ces mécanismes ont été complètement inhibés et on a mis à leur place l'humeur de Reagan, les états d'âme de Furgler et les idées fixes d'Andropov.

Il est curieux de constater qu'on associe, en général, progrès technique et complexité. On trouve qu'un ordinateur, c'est très compliqué, un avion, un satellite de communications, un missile balistique à têtes nucléaires multiple aussi. Mais tout ceci

est d'une simplicité évangélique comparé au moindre brin d'herbe. Il s'agit en fait d'une complexité comprise et explicable, au moins par un nombre restreint d'individus appelés hommes de science, qu'on met sur un piédestal en les affublant de titres divers (Herr Doktor, etc.). Ces individus-là sont les prêtres de notre civilisation économique-industrielle et sont un des relais entre le pouvoir et la population. Leur rôle n'est donc pas très différent de celui des prêtres du Moyen Age attachés à la monarchie de droit divin. Pour la compréhension, ou plutôt la perception de l'infiniment complexe (brin d'herbe), ils ne sont pas mieux armés que n'importe qui d'autre. Or, il me semble raisonnable de suggérer que cette perception doit pouvoir jouer son rôle pour qu'une société puisse être viable.

LE SAVOIR DOMINANT

Il n'en découle pas nécessairement que la science telle que comprise aujourd'hui soit à écarter, mais qu'elle a pris dans la société une place tout à fait excessive, celle du savoir dominant comme le dit Pierre Thuillier.

Un exemple frappant de cette distorsion est donné par le rôle que l'on veut faire jouer à l'informatique. On entend dire aujourd'hui très couramment, même par de braves professeurs, que tous les hommes de demain devront apprendre à interagir avec l'ordinateur. On va bien sûr s'arranger, et c'est du reste déjà le cas, pour que cette interaction soit simple pour tout le monde. Même les Pygmées et les Hottentots pourront peser sur des touches et avoir accès à des fichiers centraux contenant une quantité énorme d'informations. Pour quoi faire? Le problème est peut-être mal posé. Ne serait-ce pas nous qui devrions vivre quelques temps avec des Pygmées et des Hottentots non informatisés pour essayer de réapprendre à percevoir un monde infiniment complexe qui nous est caché par la science et le pouvoir?

Pierre Lehmann

L'eau et le vin

Intéressant problème d'aménagement du territoire que celui posé aux communes de Gryon, Ollon et Bex. Les deux premières ont poussé très loin les constructions sur leur territoire: voyez Villars! Bex a fait preuve d'une sagesse exemplaire, malgré les extraordinaires possibilités offertes par la région d'Anzeindaz. Bex dispose d'eau en suffisance, les deux autres communes sont assoiffées et demandeuses, du moins en période d'été.

Si Bex vend à Gryon et Ollon, ce sera à quelles conditions?

La presse a fait état des discussions, les décrivant comme orageuses, au point que le préfet Anex, qui présidait, se serait «empressé» d'aller chercher des bouteilles à la cave. Dans le «courrier des lecteurs» de «24 Heures», il a tenu à rectifier; voici (11 janvier): «(...) Le préfet ne s'est pas empressé d'aller chercher des bouteilles à la cave — qui n'existe pas d'ailleurs dans les locaux que l'Etat loue à Aigle, les bouteilles en question étant à disposition dans une pièce contiguë — et le soussigné qui s'est absenté trois minutes pour aller les quêrir, en laissant la porte ouverte, n'a à aucun moment entendu des éclats de voix dans la salle où avait lieu la séance.»

Il ne peut y avoir empressement quand les choses vont de soi.

EN BREF

Baisse des taux hypothécaires et répercussions sur les loyers. L'Association vaudoise des locataires publie (bulletin de janvier 1983, Borde 28 bis, 1018 Lausanne) la lettre toute simple à faire parvenir au bailleur pour le cas où le locataire aurait de bonnes raisons de penser que son loyer n'a pas été réajusté à la baisse: «Messieurs, Lorsque le taux des inté-

rêts hypothécaires a augmenté, vous avez augmenté mon loyer. Dès le 1^{er} avril 1983, ce taux est abaissé de 6 à 5,5%. Conformément à la législation en vigueur et à la jurisprudence du Tribunal fédéral, je vous prie d'abaisser mon loyer dans la proportion prévue par la loi. En cas de non-réponse de votre part dans un délai de trente jours ou d'une réponse insatisfaisante, je me réserve de recourir à la Commission de conciliation. Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Messieurs, etc.» Dont acte.

* * *

Coup d'audace du Parti socialiste genevois qui lance un hebdomadaire («Tribune socialiste genevoise», anciennement bimensuelle) au moment où, partout, les organes de propagande militante et partisane battent de l'aile. Rappelons qu'à Genève, les principales formations politiques entretiennent toutes une presse spécialisée: les libéraux ont le «Journal de Genève», «le quotidien suisse d'audience internationale», ainsi que l'«Opinion libérale» (mensuelle); les radicaux, «Le Genevois» (hebdomadaire); les démocrates-chrétiens, «Communauté» (hebdomadaire); et le Parti du Travail, «La Voix ouvrière» (hebdo romand).

* * *

Centrale nucléaire de Leibstadt, nouvel emprunt (1983-1995) de 150 millions de francs. Le prospectus publié à cette occasion donne, pour les fans, quelques indications sur l'avancement des travaux. Rassurons donc tous les souscripteurs: «En ce qui concerne le gros œuvre, les travaux sont pratiquement achevés. Dans le lot clés en main, tous les composants importants de la partie nucléaire, y compris la tubulure et les équipements intérieurs du réacteur sont montés. Dans le bâtiment des machines et dans la partie non nucléaire, le montage principal est presque terminé.» Pour mémoire: coût total de l'ensemble de l'aménagement (en francs et coûts 1982), y compris les intérêts et la première charge de combustible nucléaire: 4,4 milliards de francs.

Ecole vaudoise: les fumistes et les maîtres

Concerne: «Ecole vaudoise: pour décourager les fumistes», DP 665 (23.12.1982).

A propos du contenu d'une parenthèse de l'article en question — *la Société vaudoise des maîtres secondaires a déclaré forfait* — nous jugeons utile de porter à la connaissance des lecteurs de «Domaine Public» les faits suivants:

— Donnant suite à une décision prise lors de l'assemblée générale du 24 novembre dernier, nous avons envoyé à nos membres un questionnaire portant sur l'introduction de la conditionnelle pour tous les élèves du gymnase.

— Les résultats de cette consultation sont maintenant connus: à deux contre un, une majorité nette condamne cette mesure. Le comité de la SVMS s'est engagé à faire connaître la position de notre société à toutes les personnes concernées (...)

Aldo Venezia, membre du comité SVMS.

Réd. La SVMS a donc bien «déclaré forfait» en ce qui concerne la pétition lancée par le SSP, syndicat des services publics (ex-Vpod), demandant au Conseil d'Etat de faire machine arrière. Nous prenons acte qu'elle n'a pas renoncé à réagir, bien que tardivement.

Une riposte immédiate et concertée avec d'autres organisations concernées aurait-elle eu plus de poids? En tout cas, le Département vaudois de l'instruction publique semble insensible aux multiples oppositions que son projet a suscitées: ne vient-il pas de publier un projet de base légale pour l'introduction de cette fameuse conditionnelle («pour revaloriser les professions manuelles», sic!), en même temps qu'il tente de garder ses arrières juridiques au chapitre des examens d'entrée au collège (la menace de recours au Tribunal fédéral ne doit pas être étrangère à cette manœuvre-là). Prochain round au Grand Conseil, au mois de février semble-t-il.